



Section CNT PJJ 93

Syndicat CNT santé social et des collectivités territoriales

33 rue des Vignoles 75020 Paris Tel: 06 28 33 42 43

courriel : travail-social.rp@cnt-f.org site : <http://www.cnt-f.org/sante-social.rp/>

En prison dès 13 ans, est-ce acceptable ?

Le rapport remis par la commission Varinard à la ministre de la justice a déjà fait coulé beaucoup d'encre. La question se pose au delà de la Protection judiciaire de la jeunesse et des milieux socio-éducatifs : peut-on décemment enfermer un enfant de 12 ans ? Au « bon sens » de Madame Dati, le premier ministre a déjà opposé une fin de non recevoir expliquant que le gouvernement n'avait aucun projet dans ce sens. Belle opération de communication pour nous faire oublier les 69 autres mesures de ce rapport qui n'en sont pas moins nauséabondes. Qu'ils aient 12 ou 13 ans, c'est enfermer des enfants qui est inacceptable.

Ce projet n'est qu'une pierre de plus à l'édifice des politiques sécuritaires dont les fondations ont commencé bien avant ce gouvernement. L'introduction de la composition pénale, la loi de sécurité quotidienne sous la gauche plurielle, les loi Perben (avec l'arrivée de CEF et des EPM), la loi de sécurité intérieure, la loi prévention de la délinquance et celle sur la récidive sont autant de textes qui modifient nos pratiques et auxquels il faut continuer à s'opposer. C'est bien parce qu'il y a aujourd'hui des CEF et des EPM qu'il faut les remplir et légiférer en ce sens.

Outre la mesure phare de ce projet, on voit bien le message qui est lancée à la jeunesse de ce pays. Un jeune qui ne marche pas droit et ne se soumet pas à la société qu'on lui impose ne peut plus être considéré comme un enfant. L'enfant renvoie immédiatement à la protection. Employer désormais le terme de « mineur », renvoie au « délinquant » et donc à celui qu'il faut punir. La boucle est ainsi bien bouclée.

Depuis plusieurs mois déjà la direction de la PJJ a anticipé les conclusions de ce rapport. Ceci avec le relais de tous les échelons hiérarchiques qui nous demandent de changer notre manière de travailler tout en faisant croire qu'ils défendent toujours le même travail éducatif. Les professionnels de terrain finissent par être enfermés et ne disposent plus de marge de manoeuvre pour défendre le temps éducatif, les projets, le travail en équipe. Les attaques répétées envers certains collègues le démontrent. De plus, les nouveaux entretiens professionnels offrent un cadre idéal à la volonté de l'administration de nous soumettre à ces nouvelles directives. L'entretien individuel vise à nous imposer des objectifs de travail qui ne sont que des applications des lois répressives telle que la mesure d'activité de jour, que nous refuserions dans un cadre collectif.

Si le gouvernement avait voulu avoir notre avis, il nous l'aurait demandé. Mais il ne veut pas de notre avis pour mettre en place un projet profondément idéologique. C'est pourquoi le seul moyen d'enrayer cette machine infernale est de se mettre en grève et de faire des assemblées générales souveraines qui décideront des modes d'actions. La grève c'est s'arrêter pour pouvoir penser collectivement la manière dont nous souhaitons travailler auprès des jeunes concernés par ces mesures.

N'enfermons pas la jeunesse, aidons la à s'émanciper !

Paris, le 8 décembre 2008